

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 29 (1900)
Heft: 11

Rubrik: Chronique scolaire

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Chronique scolaire

Fribourg. — *Conseil d'Etat.* — Le Conseil nomme :

Mlle Savoy, Isabelle, à Attalens, institutrice à l'école des filles d'Autigny ;

M. Angeloz, Simon, à Courtepin, instituteur à l'école de Courtepin ;

M. Barbey, Firmin, à Villarsviriaux, instituteur à l'école d'Estavayer-le Gibloux ;

M. Bosson, Léon, au Châtelard, instituteur à l'école des garçons de Vuippens ;

M. Equey, André, à Rueyres-Treyfayes, instituteur à l'école de Bossonnens ;

M. Mivelaz, Alexandre, instit. à l'école de la Verrerie (Progens) ;

M. Monnerat, Joseph, à Montborget, instituteur à l'école de Grattavache ;

M. Tinguely, Bruno, à Torny-le-Grand, instituteur à l'école de Hauteville.

La *Feuille officielle* du 4 courant publie le tableau des recrutables fribourgeois qui ont obtenu les meilleures notes aux examens fédéraux de 1900 et, comme pendant, la liste des recrutables dont l'examen a donné les plus mauvais résultats.

327 recrues ont obtenu de très bonnes notes en 1900. Ce chiffre accuse un notable progrès sur 1899.

Sur ces 327 recrues, 76 étaient des élèves d'écoles supérieures.

Le tableau des recrutables ayant obtenu de mauvaises notes contient 97 noms.

Voici la récapitulation des deux tableaux, par arrondissements :

		<i>Bonnes notes</i>	<i>Mauv. notes</i>
1 ^{er} arrondissement	(Broye)	57	12
2 ^e »	(Lac)	41	13
3 ^e »	(Singine)	27	19
4 ^e »	(Fribourg)	29	3
4 ^e bis »	(Sarine plus Barberêche, Cormérod, Cressier, Villarepos)	48	17
5 ^e »	(Gruyère)	67	14
6 ^a »	(Glâne)	37	11
7 ^e »	(Veveyse)	21	8
Total		327	97

Il n'y a pas de doute que la publicité donnée aux résultats individuels des examens de recrues ne soit un excellent stimulant pour les jeunes gens appelés à les subir et qu'on ne leur doive en partie les améliorations constatées d'une année à l'autre.

Jura bernois. — *Synode de cercle des Franches-Montagnes.*

— L'assemblée synodale de jeudi 13 septembre dernier, à Saignelégier, n'a compté que vingt-sept instituteurs et institutrices, un certain nombre étant déjà en vacances, nous raconte l'*Educateur*. Après la lecture du protocole et son acceptation, M. Fromaigeat, président, a donné la parole à M. Marer pour la lecture de son rapport sur la question suivante :

« Que peut faire l'école pour développer et fortifier chez les

élèves le goût des travaux champêtres et empêcher l'émigration vers les villes ? »

Le rapporteur a très bien développé son sujet, qu'il a étudié sous plusieurs faces. Après avoir rendu hommage au développement de l'industrie de nos jours, il cite les nombreux avantages de la profession agricole et en dit un mot des inconvénients. Puis il énumère les différents attrait de la ville pour le jeune homme.

— Trop de bras quittent l'agriculture pour se lancer dans les fabriques. — L'instituteur doit faire ressortir aux yeux des élèves les beautés de la vie champêtre et leur expliquer l'utilité des machines agricoles que les paysans peuvent toujours se procurer en se groupant. Dans chaque commune, on devrait fonder une société agricole. L'école devrait donner une éducation plus professionnelle à la jeune fille ; celle-ci devrait recevoir des cours de tenue de ménage, de cuisine, etc., choses indispensables pour en faire une bonne ménagère. Si Ollivier de Serres a pu dire que « la femme fait ou défait la maison », il convient de parer nos filles de toutes les bonnes qualités qui en feront des femmes sachant tenir une maison en ordre, propre, attrayante, et par là capables d'attacher un mari au logis.

L'instituteur devrait faire de nombreuses promenades avec ses élèves, à travers les champs, dans les forêts, pour faire ressortir les beautés de la nature, distinguer les merveilles du Créateur, et provoquer chez les jeunes gens l'amour des choses du dehors. La création d'une pépinière et d'un jardin de fleurs à proximité de la maison d'école, jardin qui serait entretenu par les élèves avec le concours du maître, serait aussi un bon moyen de donner le goût de la culture aux jeunes gens. Telles sont quelques-unes des bonnes idées développées par notre honorable collègue, M. Marer.

Les cours de vacances ont de même été bien traités par M. Farine qui, en nous montrant tout le profit que nous en retirerons, nous a expliqué la manière dont on peut les organiser. Leur but est de faciliter l'étude des langues nationales aux maîtres et aux maîtresses, de leur donner un complément d'instruction dans les sciences pratiques et d'établir de bons rapports entre les membres du corps enseignant de langues différentes. Ces cours auront lieu dans nos principales villes de la Suisse, Berne, Bâle, Zurich, Neuchâtel, Lausanne et Genève et seront donnés par des professeurs de l'Université. Les branches enseignées seront l'allemand, le français, l'italien, la physique et la chimie, ces deux dernières branches par des expériences dans les laboratoires. Ils auront lieu en septembre et dureront de cinq à six semaines. L'horaire portera dix-huit heures de leçons par semaine. Afin de permettre aux instituteurs d'accourir nombreux à ces cours, la Confédération et les cantons les subventionneront. Le Lehrerverein et la Société romande agissant de concert sont priés d'organiser les cours sitôt que possible.

Vaud. — Le Comité de la Société pédagogique de la Suisse romande vient de mettre à l'étude les deux questions suivantes pour le prochain Congrès : 1^{re} *Que peut faire l'école pour développer et fortifier chez les élèves le goût des travaux de la campagne et empêcher l'émigration vers les villes ?* — 2^{me} question : *Organisation des cours de vacance vers les villes.*

Cours complémentaires. — Pendant l'hiver prochain, les jeunes gens nés en 1882, 83 et 84 qui ne sont pas au bénéfice d'une dispense accordée par le Département de l'Instruction publique et

des Cultes ou qui ne fréquentent pas un établissement d'instruction secondaire ou supérieure, devront suivre des *cours complémentaires* donnés à raison de *six heures* par semaine, les mercredis et samedis après-midi. Ces cours auront une durée totale de *soixante heures* et commenceront le 19 novembre prochain.

Un examen aura lieu au printemps de 1901 et portera non-seulement sur les branches du programme, mais aussi sur les travaux écrits faits pendant les cours.

Le *Jeune citoyen* a été adopté par le Département pour être employé par les maîtres et les élèves. Chacun de ceux-ci devra, en outre, posséder une bonne carte parlante de la Suisse. Autant d'exemplaires de la carte muette de la Suisse, par Randegger, qu'il y aura d'élèves seront mis à la disposition des maîtres par les autorités communales.

Un registre spécial pour la fréquentation, les notes de conduite et de travail, ainsi que des formulaires pour rapports d'absences ont été admis par le Département et seront prochainement envoyés au personnel enseignant.

Les maîtres des établissements secondaires ne seront plus tenus de se charger d'une partie de l'enseignement dans les localités où leur participation a été reconnue utile jusqu'ici. L. Hz.

Einsiedeln. — *Instituteurs catholiques.* — La réunion des instituteurs et pédagogues catholiques de la Suisse allemande, à Einsiedeln, a été très fréquentée. Le discours d'ouverture a été prononcé par le P. Ambroise Zürcher. Les séances de sections ont commencé lundi après-midi, à 3 heures. Dans la réunion des instituteurs primaires, M. Wuest, à Niederbühren (Saint Gall), a traité de l'enseignement du calcul. Dans la séance de l'enseignement secondaire, M. Eberli, de Udligenswyl, a présenté un rapport sur l'enseignement professionnel.

A 6 heures, a eu lieu l'assemblée des délégués, présidée par M. le major Erni.

L'assemblée générale de mardi a été très imposante. M. Baumgartner, directeur de Séminaire, à Zoug, a prononcé un discours sur la pédagogie catholique au XIX^e siècle; le P. Wilhelm Sidler a traité la question de l'enseignement géographique et M. Brandstetter, membre du Conseil d'éducation de Lucerne, a présenté une étude sur les noms de localités suisses.

VARIÉTÉ

I. — Le chemin de fer transcaspien

... Pendant que le train chauffe, et après une course rapide à travers les constructions qui se terminent ou se commencent de tous côtés, nous ne pouvons mieux faire que de réfléchir aux origines et au but de ce fameux chemin de fer transcaspien, auquel personne ne voulait croire et dont l'achèvement a causé une émotion profonde dans toutes les grandes capitales; car il serait puéril de dissimuler qu'il modifie du tout au tout les positions respectives de la Russie et de l'Angleterre dans l'Asie centrale.

... Le désert turcoman, limité au midi par le plateau de l'Iran, au nord par l'Amou-Daria. s'appuyant à l'ouest sur la mer Caspienne, confine à l'est aux frontières de l'Afghanistan et se trouve situé sur